

# DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

DERMATOLOGIE ESTHÉTIQUE

LASERS DERMATOLOGIQUES

COSMÉTOLOGIE

*Sous l'égide de la Société Française de Dermatologie ([www.sfdermato.com](http://www.sfdermato.com)), du Groupe laser<sup>1</sup> ([www.grouperlaserbfd.com](http://www.grouperlaserbfd.com)), du Groupe Dermatologie Esthétique et Correctrice de la SFD<sup>2</sup> ([www.grdec.com](http://www.grdec.com)) et du Collège des Enseignants de Dermatologie de France (<http://sfdermato.actu.com/cedef>)*

## OBJECTIF DU D.I.U.

**Apporter une formation complémentaire aux dermatologues désirant se perfectionner dans ce domaine où existent des progrès importants et une forte demande du public.**

**Cinq universités participent à ce DIU, coordonné par le Professeur Philippe HUMBERT :**

**BESANCON** Université de Franche-Comté : Ph. HUMBERT – **BORDEAUX** Université Victor Ségalen-Bordeaux 2 : M.S. DOUTRE, A. TAIEB, C. BEYLOT – **LILLE II** : P. THOMAS – **NICE** Sophia Antipolis : JP ORTONNE, J. Ph LACOUR, T. PASSERON – **PARIS** Université Paris VII : L. DUBERTRET, B. CRICKX, E. TANCREDE

<sup>1</sup>Docteur PUJOL, Docteur DAHAN – <sup>2</sup>Docteur MICHAUD

## ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est réparti sur 1 an, avec 4 sessions de 2 à 3 jours qui ont lieu dans les villes universitaires participant au DIU.

**Tous les inscrits au DIU se déplacent pour assister à ces sessions obligatoires.**

Par ailleurs, des stages pratiques en service hospitalier, en clinique ou auprès des libéraux sont organisés par le coordonnateur de chaque université à laquelle les dermatologues sont inscrits et sont réalisés dans l'Université dont ils dépendent ou dans un ou plusieurs autres lieux choisis par le candidat (10 demi-journées au minimum).

*Les sessions sont les suivantes :*  
**Bordeaux : 17, 18, 19 Novembre 2008**  
**Nice : 4, 5, 6 février 2009**  
**Besançon : 15, 16, 17 avril 2009**  
**Paris : 28 et 29 mai 2009**



## PROGRAMME

Dermatologie esthétique	Lasers dermatologiques	Cosmétologie
Aspects psychosociologiques, médico-légaux Vieillesse cutanée. Physiopathologie et corrections (peelings, comblement, toxine botulinique, lasers...) Dyschromies. Traitement des lésions bénignes inesthétiques. Hyperandrogénies. Cicatrisation normale et pathologique. Corrections des cicatrices. Dermatologie esthétique topographique (cuir chevelu, visage, corps, appareil unguéal...) Phlébologie esthétique.	Notions fondamentales. Sécurité laser. Organisation d'un plateau laser. Les différents types de lasers (vasculaires, pigmentaires, de relissage, ablatifs, fractionnels, de remodelage, épilatoires, excimer, de lipolyse). La lumière intense pulsée. La radiofréquence. La photothérapie dynamique. Indications, techniques d'utilisation, incidents (comment les prévenir).	Structure et fonctions de la peau. Moyens d'évaluation en cosmétologie. Pharmacologie des cosmétiques. Toxicologie. Cosmétovigilance. Absorption cutanée. Hydratation cutanée. Les différents types de cosmétiques. Leur adaptation aux différents types de peau. Indications particulières. Complément cosmétologique du traitement des dermatoses.

**DROITS D'INSCRIPTION :** 950 euros par an auxquels s'ajoutent les droits fixes de scolarité variables selon les universités et fixés chaque année par arrêté ministériel.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION :

**Le DIU est réservé exclusivement aux dermatologues en activité (en priorité) ou en formation.**

Il est ouvert sur dérogation du coordonnateur national aux chirurgiens plasticiens.

La candidature d'étrangers pourra éventuellement être retenue et leur demande devra être accompagnée de leur diplôme de dermatologie.

Pour la session 2008-2009, 50 inscriptions au total pourront être acceptées.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'une lettre de motivation pour le coordonnateur régional, doivent être adressées à l'Université (3<sup>ème</sup> cycle de Médecine Spécialisée, Service des DIU) dont dépend géographiquement le dermatologue désireux de s'inscrire au DIU, ou directement au coordonnateur régional.

Les dermatologues **des DOM TOM et les dermatologues étrangers** prendront leur inscription dans la ville de leur choix.

**LE DEPOT DES CANDIDATURES DANS LES UNIVERSITES AURA LIEU SEULEMENT ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2008 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)**

**LA SELECTION sera effectuée par le coordonnateur régional en fonction des places disponibles.**

**L'INSCRIPTION DEFINITIVE**, après avis favorable du coordonnateur régional, devra être effectuée avant le 1er novembre 2008.

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DE VALIDATION DU DIU.

**Admissibilité :** les candidats devront avoir été assidus aux 4 sessions et aux stages pratiques (10 demi-journées) pour pouvoir se présenter aux épreuves terminales.

**Epreuves terminales :** fin juin 2009, examen écrit de 2 heures, portant sur les notions théoriques et des situations cliniques

**Jury :** il est constitué de 4 coordonnateurs

**Conditions d'admission :** sont déclarés admis au DIU les candidats ayant obtenu au moins 40 points sur 80

**Délivrance du Diplôme :** sous le sceau du Président de l'Université à laquelle est inscrit le candidat.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU TROISIEME CYCLE DE MEDECINE SPECIALISEE (Bureau des DU et DIU)

Université de Franche-Comté UFR SMP	Les Hauts de Chazals	25030 BESANCON cedex	Tél 03 63 08 22 87
Université Victor-Ségalen Bordeaux 2	146, rue Léo Saignat	33076 BORDEAUX cedex	Tél 05 57 57 11 14
Nice, Université Sophia-Antipolis	28, avenue de Valombrose	06107 NICE Cedex	Tél 04 93 37 76 68
Lille II, Faculté de Médecine Henri-Warembourg		59045 LILLE Cedex	Tél 03 20 62 68 65
Paris 7 Denis-Diderot	UFR médecine SITE BICHAT 16 rue Henri Huchard	75018 Paris	Tél 01 44 85 60 60